

Le Neuveglisien



Église Neuve de Vergt

Bulletin
d'informations
municipales

#3

Juin 2022



Architecte : Souvenir d'un futur (Bernard Chinours)



À LA UNE

Extension de la mairie et création d'une bibliothèque/ludothèque :
Modernisation de l'espace au public

Budget 2022

Le budget de
l'année

Cantine

Tout savoir sur la
cantine de l'école

Agenda

Fête au village
les 1^{er}, 2 et 3 juillet
2022

Madame, Monsieur,

L'année 2022 aura vu se concrétiser les efforts fournis par tous pour notre commune ; la première fleur est le résultat tangible de la politique environnementale menée depuis plusieurs années par la municipalité. C'est le travail mené par les habitants, les élus, le personnel pour mettre en œuvre les actions issues de l'agenda 2030 - respect de l'environnement, éducation à l'alimentation à la cantine, fleurissement, zéro pesticide, ...

L'environnement, c'est surtout la santé pour nous, pour nos enfants. Je formule le vœu que cette dynamique se poursuive chez chacun d'entre nous, dans son quotidien, afin que notre cadre de vie soit encore plus agréable.

L'année 2022 verra aussi la réalisation du projet de modernisation de l'ensemble formé par la mairie, salle des fêtes, bibliothèque, garderie. Ce bâtiment sera « retravaillé » pour le rendre plus fonctionnel, moderne, spacieux, économe en énergie.

Je voudrais ici féliciter celles et ceux qui, dans les années 80, ont eu l'audace et l'intelligence de construire ce bâtiment public.

Nous avons à cœur d'être au plus près de vos attentes, de vous offrir des équipements de qualité pour répondre positivement à vos besoins du quotidien.

Vous savez pouvoir compter sur nous.

Thierry NARDOU

Maire d'Église Neuve de Vergt



EXTENSION DE LA MAIRIE ET CRÉATION D'UNE BIBLIOTHÈQUE/LUDOTHÈQUE

La commune va réaménager les locaux de la mairie par la réalisation d'une extension.



Pourquoi ?

Ce bâtiment construit au début des années 80 ne répond plus aux normes environnementales et thermiques, mais aussi de constructions (toiture en amiante)

Plusieurs raisons : l'amélioration de la qualité de l'accès aux services d'accueil, le réaménagement de la distribution intérieure des locaux et la création d'un nouvel espace dédié à la bibliothèque.

Les espaces (mairie - bibliothèque - salle du conseil et des mariages) seront ainsi mieux définis.

L'accès aux personnes handicapées ou à mobilité réduite sera facilité.

La structure créée répondra aux attentes de la population en termes de services (mairie et bibliothèque).

La salle des fêtes sera dotée d'un espace de rangement pour les tables et les chaises, la salle de mariage aura une terrasse, qui elle-même protégera les enfants de la garderie des intempéries. L'espace bibliothèque permettra, en plus des prêts de livres, de proposer des animations, des ateliers, etc.

Un beau projet important pour notre commune, entrant pleinement dans une démarche de développement durable.

Le projet en dates



Le projet en chiffres

Pour un coût prévisionnel total de 500 000€, le projet sera subventionné par l'État, le Département de la Dordogne, et l'Agglomération du Grand Périgueux à hauteur de 56%.





Du nouveau pour Yoann, le boulanger.
 Vous avez sûrement remarqué du changement visuel au niveau de l'emplacement du boulanger dans le bourg de la commune ?
 Ce nouveau four (7 tonnes !), de fabrication artisanale, lui permet de réaliser plus de pains et viennoiseries, encore meilleurs. Actuellement, entre 120 et 150 pains sont fabriqués chaque jour.
 La boulangerie est ouverte de 5h à 13h du mardi au vendredi.
 Le petit chiffre : il lui faut un stère de bois par semaine !

Troc aux plantes

Le 19 mars dernier, de nombreuses personnes se sont mises au vert avec le 1^{er} troc aux plantes et bourse d'échange, organisé par l'association ACE3D. Un grand merci à tous les participants qui sont venus échanger des boutures et aussi des idées, des bonnes pratiques. Et particulièrement à Michèle Gourbat pour l'organisation de cette journée qui sera reconduite !



Retour sur la cérémonie du 15 avril 2022 qui a attribué **UNE fleur** à notre commune par le label « Villes et Villages Fleuris ».

Depuis 2008, la commune est engagée dans une démarche de fleurissement des espaces publics. « Villes et Villages fleuris » est un label qui correspond à nos valeurs de développement durable, par la préservation de la biodiversité et des ressources.

Une très belle reconnaissance pour tout le travail effectué



Repas cochon à la broche sous la halle

Ce dimanche 22 mai 2022, plus de 110 personnes ont répondu présent à l'invitation de l'Amicale Laïque Eglise Neuve de Vergt pour partager un très bon repas sous le signe de la convivialité.

Fête au village les 1^{er}, 2 et 3 juillet 2022

L'Amicale Laïque Eglise Neuve, après le repas sous la halle, investit pendant 3 jours le bourg du village pour une grande fête !!

Le programme complet :

Vendredi 1^{er} juillet :

Après midi : plus de 15 structures gonflables géantes vous attendent (5€)

Soir : soirée Tapas sous le préau de l'école avec Cro'ibérique

Samedi 2 juillet :

Matin : concours de pêche à la truite

Midi : Food Truck pour se restaurer (Une frite une fois & Kénavo (crêpes et escargots))

Après-midi : Structures gonflables (5€)

Soir : Food Truck (Une frite une fois & Kénavo (crêpes et escargots)), Bal (à partir de 20h) et feu d'artifice (23h)

Dimanche 3 juillet :

Toute la journée : Vide grenier, Structures gonflables géantes (5€)

Midi : Food Truck pour se restaurer (Une frite une fois)

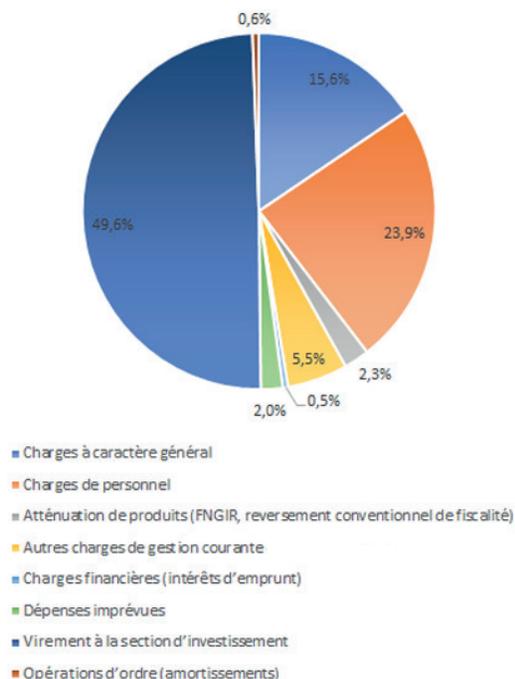
Pour tout renseignement : Jérôme Estime 06 99 77 66 50
www.facebook.com/Amicale-Laique-Eglise-Neuve-de-Vergt

Le conseil Municipal a voté le 08 avril le budget 2022 de la commune.

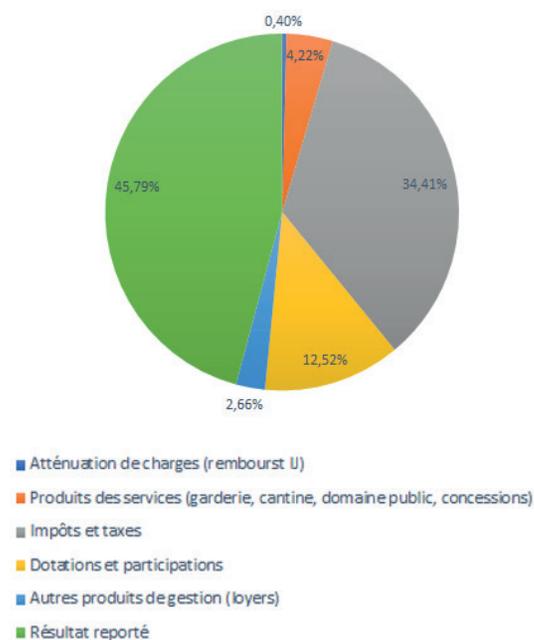
Ce Budget principal 2022 s'**équilibre** en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 751 907,44€ et en recettes et dépenses d'investissement à la somme de 858 888,48€.

La commune s'est doté d'un **budget ambitieux**, pour la population qui va permettre de lancer des opérations qui commenceront cette année, en particulier l'extension de la mairie (nouvel accueil, ludothèque, salle des mariages avec terrasse, local pour le matériel de la salle des fêtes, toit photovoltaïque, ...).

Tout ceci sans modifier les taux des 2 taxes directes locales.



Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement

FOCUS - La cantine de l'école

Depuis plusieurs années, le Conseil Municipal a une forte volonté d'apporter aux 60 élèves la meilleure qualité de restauration.

Grâce à Florence et à l'équipe d'animation, nous avons obtenu de bons résultats, à savoir 70% de bio et local, démarche anti gaspillage, éducation à l'alimentation. Une diététicienne et une certification nous apportent leur concours à l'obtention de ces résultats.

Le coût de fabrication d'un repas est de 5,80€, pour un repas facturé entre 2,52€ et 3,26€ selon le quotient familial.

